

COMPTES CONSOLIDÉS

du GROUPE POUJOLAT au 31 mars 2017

A - COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Résultat consolidé (En milliers d'Euros)	Notes	2016/2017	2015/2016
Chiffre d'affaires	IV	206 171	193 751
Production stockée		(1 004)	815
Autres produits de l'activité		-	-
Achats consommés	V	(129 021)	(116 091)
Charges de personnel	VI	(62 013)	(61 923)
Autres charges de l'activité	VII	(734)	(796)
Impôts et taxes	VIII	(3 396)	(4 037)
Dotations aux amortissements	IX	(7 888)	(8 533)
Dotations/reprises de provisions	X	297	(259)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		2 412	2 927
Autres produits et charges opérationnels	XI	(167)	(2)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		2 245	2 925
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		114	247
Coût de l'endettement financier brut		(1 135)	(1 384)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	XII	(1 021)	(1 137)
Autres produits et charges financiers	XIII	(327)	(473)
Impôts sur le résultat	XIV	(371)	(822)
Résultat des sociétés mises en équivalence	XV	-	-
RÉSULTAT NET AVANT RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION		527	493
RÉSULTAT NET D'IMPÔT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION		-	-
RÉSULTAT NET		527	493
PART DU GROUPE		609	770
INTÉRÊTS MINORITAIRES	XVI	(82)	(277)
Résultat net (part du Groupe) par action		0,31 Euro	0,39 Euro
Résultat net dilué (part du Groupe) par action		0,31 Euro	0,39 Euro

B - ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Actif consolidé (En milliers d'Euros)	Notes	31 mars 2017	31 mars 2016
Goodwill	XVII	10 634	10 286
Immobilisations incorporelles	XVIII	1 857	1 743
Immobilisations corporelles	XIX	69 640	73 823
Titres mis en équivalence		-	-
Immeubles de placement		-	-
Actifs d'impôts différés	XXVIII	555	-
Autres actifs non courants	XX	3 778	2 506
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
ACTIF NON COURANT		86 464	88 357
Stocks et en-cours	XXI	37 847	42 528
Clients	XXII	37 226	33 702
Autres créances	XXIII	6 563	6 607
Autres actifs courants	XXIV	27	46
Trésorerie et équivalents de trésorerie	XXV	15 669	16 987
ACTIF COURANT		97 332	99 870
TOTAL DE L'ACTIF CONSOLIDÉ		183 796	188 227
Passif consolidé (En milliers d'Euros)	Notes	31 mars 2017	31 mars 2016
Capital		12 000	12 000
Réserves de conversion		122	80
Titres d'auto-contrôle		-	-
Réserves consolidées		69 118	69 132
Résultat consolidé		609	770
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	XXVI	81 849	81 982
Intérêts minoritaires		(327)	(263)
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS		81 522	81 719
Provisions	XXVII	5 241	4 877
Provisions sur titres mis en équivalence		-	-
Passifs d'impôts différés	XXVIII	1 579	1 402
Autres passifs non courants	XXIX	31 608	35 568
PASSIF NON COURANT		38 428	41 847
Fournisseurs	XXX	17 915	13 333
Autres dettes	XXXI	18 725	18 716
Autres passifs courants	XXXII	27 206	32 611
PASSIF COURANT		63 846	64 660
TOTAL DU PASSIF CONSOLIDÉ		183 796	188 227

C - TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(En milliers d'Euros)</i>	2016/2017	2015/2016
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION :		
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	527	493
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Amortissements et provisions	8 448	8 702
Plus et moins values de cession	(20)	(92)
Impôts différés	(385)	(546)
Autres	(65)	(80)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	8 505	8 477
Variation des stocks	4 681	8 305
Variation des créances	(3 460)	9 121
Variation des dettes	4 652	(1 507)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS A L'EXPLOITATION	14 378	24 396
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS :		
Acquisition d'immobilisations		
• Immobilisations incorporelles	(492)	(567)
• Immobilisations corporelles	(3 353)	(4 987)
• Autres	15	204
Produits de cession des actifs immobilisés	153	242
Variation des créances et dettes sur immobilisations	(107)	417
Acquisition/cession d'entités nette de la trésorerie acquise	(486)	(1 937)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX INVESTISSEMENTS	(4 270)	(6 628)
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT :		
Souscriptions d'emprunts	4 515	5 760
Remboursements d'emprunts	(9 144)	(9 260)
Augmentation des capitaux propres	-	-
Actions propres	-	-
Variation des autres dettes financières	(1 371)	(1 106)
Dividendes versés aux actionnaires	(788)	(1 175)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AU FINANCEMENT	(6 788)	(5 781)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	3 320	11 987
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	(6 306)	(18 293)
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	(2 986)	(6 306)

D - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En milliers d'Euros)	Capital	Titres d'auto-contrôle	Réserves et résultats consolidés	Réserves de conversion	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
CAPITAUX PROPRES AU 31 MARS 2015	12 000	-	70 530	150	82 680	30	82 710
Distribution de dividendes	-	-	(1 175)	-	(1 175)	(1)	(1 176)
Réserves de conversion	-	-	-	(70)	(70)	(16)	(87)
Résultat consolidé de l'exercice 2015/2016	-	-	770	-	770	(277)	493
Variation de périmètre	-	-	(4)	-	(4)	4	-
Écarts actuariels	-	-	(236)	-	(236)	(1)	(237)
Autres variations	-	-	18	-	18	(1)	17
CAPITAUX PROPRES AU 31 MARS 2016	12 000	-	69 902	80	81 982	(263)	81 719
Distribution de dividendes	-	-	(784)	-	(784)	(5)	(789)
Réserves de conversion	-	-	-	42	42	23	65
Résultat consolidé de l'exercice 2016/2017	-	-	609	-	609	(82)	527
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Écarts actuariels	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES AU 31 MARS 2017	12 000	-	69 727	122	81 849	(327)	81 522

E - ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En milliers d'Euros)	31 mars 2017	31 mars 2016
RÉSULTAT NET	527	493
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :		
Gains et pertes actuariels	-	(394)
Impôts sur les éléments qui ne seront pas reclassés en résultat	-	129
TOTAL DES ÉLÉMENTS QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS EN RÉSULTAT	-	(265)
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat :		
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Couverture des flux de trésorerie	-	-
Écart de conversion	65	(87)
Impôt sur les éléments susceptibles d'être reclassés en résultat	-	-
TOTAL DES ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE RECLASSÉS EN RÉSULTAT	65	(87)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE, NETS D'IMPÔTS	65	(352)
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	592	141
Part du Groupe	652	443
Intérêts minoritaires	(60)	(302)

F - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2017

GÉNÉRALITÉS

NOTE I - PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

POUJOLAT S.A. (« la Société ») est une entreprise domiciliée en France. Les actions de la Société sont cotées, depuis le 24 juin 2010, sur le marché Alternext d'Euronext. La Société applique les normes IFRS.

Le groupe POUJOLAT conçoit, fabrique et commercialise des systèmes d'évacuation de fumée. Parallèlement, le Groupe poursuit le développement de son activité bois énergie par le négoce et la transformation de combustibles. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2017 comprennent les états financiers de la Société et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »). Les données de l'exercice clos le 31 mars 2016 sont présentées à titre comparatif.

Les états financiers consolidés incluent :

- Le résultat consolidé sur la performance financière,
- Le bilan consolidé sur la situation financière,
- Le tableau de variation des capitaux propres consolidés,
- Le tableau des flux de trésorerie consolidés,
- L'état du résultat global,
- Ainsi que les présentes notes annexes qui ont été arrêtées par le Directoire le 19 juin 2017.

(1) DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RÉFÉRENTIEL IFRS

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) applicables au 31 mars 2017, adoptées par l'Union Européenne. Ces normes sont accessibles sur le site internet de l'Union Européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les exigences de chaque norme IAS et IFRS ainsi que leurs interprétations SIC et IFRIC que comprend le référentiel IFRS ont été intégralement respectées.

Ces états financiers ne tiennent pas compte des nouvelles normes, des révisions de normes existantes et des interprétations publiées par l'IASB mais non encore approuvées par l'Union Européenne.

Le Groupe réalise actuellement une analyse des impacts et conséquences pratiques de l'application de ces normes et interprétations, notamment au titre de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires directement tirés des contrats avec les clients » et de la norme IFRS 16 « Contrats

de location ». À ce stade de l'analyse, il semble que nous ne devrions pas avoir d'impact significatif sur la présentation de nos comptes.

Les principes comptables retenus sont conformes à ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2016.

(2) BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux bases de préparation suivantes, prévues par la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

Les états financiers sont présentés en Euros arrondis au millier d'Euros le plus proche. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des passifs relatifs aux avantages du personnel comptabilisés pour leur valeur actuelle.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction pour l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés. Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme dans les comptes des entités du Groupe y compris dans les états financiers consolidés.

(3) PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les principes de consolidation sont énoncés dans la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels ».

a. Périmètre de consolidation

Les entités considérées comme non significatives au regard de l'ensemble consolidé sont exclues du périmètre de consolidation conformément au principe d'importance

relative énoncé dans le cadre conceptuel du référentiel IFRS.

Le Groupe n'est constitué que de la Société et de ses filiales. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Le contrôle est présumé exister en cas de détention supérieure à 50 % des droits de vote. Il existe également lorsqu'il y a :

- Pouvoir de gouverner en vertu d'un contrat,
- Pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des administrateurs ou des membres d'un organe équivalent contrôlant l'entité,
- Pouvoir de réunir la majorité des droits de vote au Conseil d'Administration ou organe équivalent contrôlant l'entité, les droits de vote potentiels, actuellement exerçables, étant pris en compte.

Des restrictions sévères et durables au contrôle d'une filiale sont un indice de perte de contrôle mais ne constituent pas un critère d'exclusion en soi. La détention temporaire n'est pas un critère d'exclusion, mais peut entraîner le cas échéant l'application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Le Groupe n'exerce, directement ou indirectement, aucun contrôle conjoint au 31 mars 2017.

b. Procédures de consolidation

Les comptes des entités consolidées sont tous arrêtés à la même date.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés selon la méthode de l'intégration globale à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

c. Transactions éliminées dans les états financiers

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur. Les écritures enregistrées dans les comptes individuels des filiales consolidées pour la seule application des dispositions fiscales sont également éliminées. À ce titre, sont notamment reprises sur les réserves et le résultat, les provisions pour amortissements dérogatoires pour leurs montants nets d'impôt.

(4) MONNAIE ÉTRANGÈRE

La comptabilisation des transactions en monnaie étrangère ainsi que la conversion des états financiers des activités à l'étranger sont traitées par la norme IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ».

a. Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en Euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

b. États financiers des activités à l'étranger

Les comptes de toutes les entités du Groupe (aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en Euros, selon les modalités suivantes :

- Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation, sont convertis en Euros en utilisant le cours de change à la date de clôture,
- Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en Euros, en utilisant le cours de change moyen de la période approchant les cours de change aux dates de transaction,
- Les écarts de change résultant des conversions sont enregistrés en réserve de conversion, composante distincte des capitaux propres, et dans les intérêts minoritaires.

(5) PRODUITS DES ACTIVITÉS

La norme applicable est l'IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

Les remises commerciales ainsi que les escomptes de règlement accordés aux clients sont présentés en déduction du chiffre d'affaires. Les dépenses de services après-vente sont également déduites du chiffre d'affaires.

(6) RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le mode de calcul des résultats nets par action est énoncé dans la norme IAS 33.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré

d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires sont traitées comme dilutives si et seulement si leur conversion en actions ordinaires aurait pour effet de réduire le bénéfice net par action. Le calcul des actions dilutives est réalisé selon la méthode du rachat d'actions.

(7) GOODWILL

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Lors de la première consolidation des entités acquises après le 1^{er} janvier 2004, le Groupe procède, dans un délai n'excédant pas les douze mois suivant l'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs acquis, passifs éventuels) à la date d'acquisition. L'excédent du coût d'acquisition des titres sur la quote-part revenant au Groupe dans le total des actifs et passifs acquis et des passifs éventuels valorisés à leur juste valeur est inscrit sous la rubrique « Goodwill ». Chaque goodwill est alloué, au plus tard à la clôture de l'exercice suivant celui de l'acquisition aux différentes unités génératrices de trésorerie bénéficiant du regroupement d'entreprises. Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et l'éventuel profit ou perte qui en découle doivent être comptabilisés en résultat.

Dans les cas où la part d'intérêts du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels excède le coût du regroupement d'entreprises (goodwill négatif), il est procédé à :

- La vérification de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entité acquise, ainsi que l'évaluation du coût du regroupement d'entreprises,
- La comptabilisation immédiate en résultat de tout excédent résiduel après cette vérification.

Ultérieurement, les goodwill sont évalués à leur coût, diminués des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur.

Ces actifs incorporels ne sont plus amortis depuis le 1^{er} janvier 2004 mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel conformément à la norme IAS 36 révisée (voir méthode comptable décrite en (15) de la présente note).

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

Pour chacune des acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé

représentant le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent (règlement n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable).

(8) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La norme applicable concernant les immobilisations incorporelles est la norme IAS 38.

a. Actifs

Les immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en (15) de la présente note).

b. Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant et si leurs coûts peuvent être évalués de manière fiable.

Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

c. Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée. Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement une fois par an à la clôture de l'exercice. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets.....	5 ans
Logiciels	1 à 10 ans

(9) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les normes applicables concernant les immobilisations corporelles sont les normes IAS 16 et IAS 17 « Contrats de location ».

a. Actifs dont le Groupe est propriétaire

Une immobilisation corporelle est évaluée au coût historique comme coût présumé diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en (15) de la présente note).

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

b. Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement conformément à la norme IAS 17, dès lors qu'ils revêtent un caractère significatif.

Comptabilisation initiale

Au début de la période de location, les contrats de location-financement sont enregistrés à l'actif et au passif pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune, au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location si celui-ci peut être déterminé, sinon le taux d'emprunt marginal du Groupe est utilisé.

Comptabilisation ultérieure

Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette financière.

La méthode d'amortissement et de dépréciation des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède le Groupe.

La dotation aux amortissements est calculée selon IAS 16 « Immobilisations corporelles ». Les dépréciations éventuelles sont déterminées conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (voir (15) de la présente note).

c. Coûts ultérieurs

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut être évalué de manière fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

d. Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. L'amortissement est principalement calculé suivant la méthode linéaire, une partie des éléments du poste « Matériels et outillages » étant amortie selon le mode dégressif considéré comme l'amortissement économique de ces éléments. Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions – Gros œuvre.....	40 à 50 ans
Constructions – Installations générales.....	10 à 15 ans
Matériels et outillages	3 à 15 ans
Agencements et aménagements.....	5 à 20 ans
Matériels informatiques	3 à 10 ans
Matériels de transport.....	3 à 15 ans
Mobiliers et matériels de bureau	10 à 12 ans

La valeur résiduelle est révisée annuellement, si elle est significative.

(10) IMMEUBLES DE PLACEMENT

La définition, la comptabilisation et l'évaluation des immeubles de placement sont énoncées dans la norme IAS 40.

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital. Initialement, les immeubles de placement sont évalués à leur coût, frais d'acquisition inclus. Le Groupe a retenu l'option d'évaluer et de comptabiliser les immeubles de placement au coût historique amorti, coût d'entrée diminué des amortissements et des provisions.

(11) ACTIFS ET PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

La présentation des actifs et des passifs en éléments courants et non courants est définie par la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe hors actifs d'impôts différés, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles et les actifs financiers de transaction constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe hors passifs d'impôts différés ou dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice constituent des éléments courants. Tous les autres passifs sont non courants.

(12) ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ÊTRE CÉDÉS

Ils regroupent les actifs non courants ou groupes d'actifs qui sont disponibles à la vente et dont la cession est hautement probable.

Les actifs non courants ou groupes d'actifs considérés comme détenus en vue de leur vente sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

(13) STOCKS, EN-COURS DE PRODUCTION ET PRODUITS FINIS

Les règles d'évaluation et de présentation relatives aux stocks, en-cours de production et produits finis sont contenues dans la norme IAS 2.

a. Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du coût moyen d'achat pondéré. Le coût comprend les coûts d'acquisition et les coûts encourus pour les amener à l'endroit où ils se trouvent et est minoré des remises commerciales et des escomptes financiers obtenus.

b. En-cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à un coût de revient complet usine qui comprend une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production. Cette valeur est plafonnée au prix de vente net des frais commerciaux et du résultat opérationnel courant.

c. Dépréciation

Les stocks, en-cours de production et produits finis sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

(14) CONTRATS DE FABRICATION

La norme applicable est l'IAS 11 « Contrats de construction ».

En présence d'un contrat de fabrication, lorsque les produits peuvent être estimés de façon fiable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement du contrat. Le degré d'avancement est évalué par référence au stade de réalisation technique atteint. Une perte attendue est immédiatement comptabilisée en résultat.

Les contrats de fabrication en cours sont comptabilisés au coût augmenté du montant de la marge et diminué des pertes attendues et des factures intermédiaires. Les coûts comprennent l'ensemble des coûts directement affectables aux contrats concernés et une quote-part des frais généraux fixes et variables attribuables à l'activité de contrats de construction du Groupe, fondée sur la capacité normale de l'activité.

Les montants bruts dus par les clients ou aux clients, relatifs aux travaux en cours à la clôture, sont présentés sur une seule rubrique du bilan respectivement dans les actifs et passifs courants.

(15) DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Les dispositions relatives à la dépréciation des goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles sont décrites dans la norme IAS 36. Les règles d'évaluation des immobilisations financières et des créances émises sont contenues dans la norme IAS 39 "Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation".

a. Principes généraux

Les valeurs comptables des actifs du Groupe autres que les actifs d'impôts différés (voir méthode comptable décrite au (19) de la présente note), sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée (voir ci-après).

Le Groupe estime qu'un actif a pu perdre de la valeur en présence notamment des indices internes suivants :

- Flux de trésorerie nets actualisés ou résultats opérationnels générés par l'actif sensiblement plus mauvais que ceux budgétés,
- Existence de pertes opérationnelles significatives générées par l'actif.

Pour les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée systématiquement chaque année à la date de clôture.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat. La perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

b. Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des créances comptabilisées au coût amorti est égale à la juste valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif. Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées. La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité.

Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché et de la valeur du temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif, qui ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Le Groupe considère que la définition des unités génératrices de trésorerie repose essentiellement sur la manière dont la direction gère ses entités en particulier à travers ses différents secteurs d'activité et ses implantations géographiques individuelles. En conséquence, chaque entité juridique constitue une unité génératrice de trésorerie.

c. Reprise de la perte de valeur

La perte de valeur au titre de prêts et créances comptabilisés au coût amorti est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

(16) TITRES D'AUTO-CONTRÔLE

Conformément à la norme IAS 32 « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation », les titres d'auto-contrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Leur prix de cession (y compris la plus ou moins-value correspondante) est également imputé sur les capitaux propres.

(17) PROVISIONS

Les conditions de constitution des provisions sont énoncées dans la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à l'actif.

a. Garanties

L'ensemble des productions du Groupe sont couvertes par des garanties spécifiques. Cette obligation ne fait pas l'objet d'une provision dans les comptes consolidés, la totalité de l'engagement étant couvert par des contrats d'assurance.

b. Restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a, à la date de clôture de l'exercice :

- Soit commencé à exécuter le plan,
- Soit rendu public le plan.

Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

c. Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

(18) AVANTAGES DU PERSONNEL

a. Avantages à long terme

Le traitement de ces avantages est défini par la norme IAS 19 « Avantages au personnel » telle que révisée dans sa version d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer à un régime de cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

S'agissant des régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La valeur actualisée des engagements ainsi évalués est comptabilisée au bilan, déduction faite de la juste valeur des actifs versés par les sociétés du Groupe à des organismes financiers.

La variation de cet engagement est comptabilisée en résultat opérationnel courant.

Les gains et pertes actuariels, qui résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles d'ouverture et les résultats effectifs, sont comptabilisés en intégralité en contrepartie des capitaux propres.

b. Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions », publiée en février 2004, traite des transactions réalisées avec le personnel ou avec d'autres tiers dont le paiement est fondé sur des actions.

Selon l'exception offerte par IFRS 1, seules les options attribuées à compter du 7 novembre 2002 et dont la date d'exercice est postérieure au 31 décembre 2004 doivent obligatoirement être prises en compte.

L'offre d'options d'achat d'actions faite aux salariés du Groupe ayant été réalisée le 22 décembre 2000, il a été décidé de ne pratiquer aucun retraitement dans les comptes consolidés.

En application de la norme IAS 33 « Résultat par action », le calcul du résultat net dilué par action est réalisé en prenant en compte l'incidence dilutive de ces plans.

(19) IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Les règles concernant l'impôt ainsi que les actifs et passifs d'impôts différés sont décrites dans la norme IAS 12 « Impôt sur le résultat ».

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. L'impôt différé passif n'est comptabilisé que s'il existe de réelles perspectives de réalisation de bénéfices imposables justifiant la liquidation future dudit impôt.

Quelle que soit leur date d'échéance, de reversement ou de recouvrement, les passifs et actifs d'impôts différés sont présentés dans les éléments non courants du bilan. Ces actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités possèdent un droit légal de compensation et relèvent de la même administration fiscale.

(20) SUBVENTIONS PUBLIQUES

Les subventions publiques sont des aides publiques prenant la forme de transferts de ressources à une entité, en échange du fait que celle-ci s'est conformée ou se conformera à certaines conditions liées à ses activités opérationnelles.

Elles excluent les formes d'aide publique dont la valeur ne peut pas être raisonnablement déterminée et les transactions avec l'État qui ne peuvent pas être distinguées des transactions commerciales habituelles de l'entité.

En accord avec l'IAS 20, les subventions liées à des actifs, y compris les subventions non monétaires évaluées à la juste valeur, sont présentées au bilan en produits différés.

Au résultat, les subventions publiques sont comptabilisées en produits, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser. Elles ne sont pas créditées directement en capitaux propres.

Dans le Groupe, les subventions publiques sont des subventions d'investissements étalées sur la durée d'amortissement des biens auxquels elles sont rattachées.

NOTE II - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION (CLASSEMENT PAR HISTORIQUE)

(1) PÉRIMÈTRE

Sociétés	% Pays	% contrôle	Méthode de intérêts	consolidation
POUJOLAT S.A.	France	100,00 %	100,00 %	Consolidante
S.A. POUJOLAT	Belgique	98,18 %	98,18 %	Intégration globale
S.A. POUJOLAT BELUX	Belgique	99,98 %	98,16 %	Intégration globale
S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	France	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	France	99,82 %	99,82 %	Intégration globale
POUJOLAT UK Ltd	Royaume-Uni	98,74 %	98,74 %	Intégration globale
POUJOLAT BV	Pays-Bas	90,00 %	90,00 %	Intégration globale
S.A.S. BEIRENS	France	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
POUJOLAT Sp. z o.o.	Pologne	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
POUJOLAT BACA	Turquie	62,33 %	62,33 %	Intégration globale
S.A.S. EURO ÉNERGIES	France	79,12 %	79,12 %	Intégration globale
POUJOLAT GmbH	Allemagne	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
S.A.S. BOIS-FACTORY 36	France	100,00 %	79,12 %	Intégration globale
S.A.S. BOIS-FACTORY 42	France	100,00 %	79,12 %	Intégration globale
S.A.S. BOIS-FACTORY 70	France	80,00 %	63,30 %	Intégration globale
S.A.S. MCC2I FRANCE	France	95,00 %	95,00 %	Intégration globale
VL STAAL a/s	Danemark	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
BAO ZHU LI	Chine	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
CHIME-FLEX	Suisse	70,00 %	70,00 %	Intégration globale
TECHNI-FLEX	Suisse	70,00 %	70,00 %	Intégration globale
DST	Danemark	70,00 %	70,00 %	Intégration globale

(2) VARIATION DE PÉRIMÈTRE DE LA PÉRIODE

En octobre 2016, la société VL STAAL (Danemark) a acquis 70 % des actions de la société DST (Danemark). L'engagement portant sur les 30 % restant figure dans la rubrique « autres passifs non courants ».

NOTE III - INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est présentée selon le critère des activités opérationnelles du Groupe, à savoir :

- Activités de conception et fabrication de systèmes d'évacuation de fumée pour l'habitat et le tertiaire « Conduits de cheminée »,
- Activités de construction, installation, expertise et maintenance des cheminées industrielles « Cheminées industrielles »,
- Activités de négoce et de transformation de combustibles « Combustibles bois ».

(En milliers d'Euros)	31 mars 2017				31 mars 2016			
	Conduits de cheminée	Cheminées industrielles	Combustibles bois	TOTAL	Conduits de cheminée	Cheminées industrielles	Combustibles bois	TOTAL
Chiffre d'affaires	129 941	32 029	44 201	206 171	132 557	30 748	30 447	193 751
Résultat opérationnel	4 178	(1 122)	(811)	2 245	6 361	(641)	(2 796)	2 925
Résultat net	2 762	(1 078)	(1 157)	527	4 176	(484)	(3 199)	493
Capacité d'autofinancement	8 695	(3)	(188)	8 505	10 549	144	(2 216)	8 477
Investissements de l'année :								
Immobilisations incorporelles	407	85	-	492	430	115	22	567
Immobilisations corporelles	2 739	484	130	3 353	3 288	1 398	302	4 987
TOTAL ACQUISITIONS	3 146	569	130	3 845	3 718	1 512	324	5 554
Immobilisations nettes :								
Immobilisations incorporelles	1 594	214	49	1 857	1 535	147	61	1 743
Immobilisations corporelles	44 054	8 744	16 843	69 640	46 841	9 278	17 704	73 823
TOTAL IMMOBILISATIONS	45 648	8 958	16 891	71 497	48 376	9 425	17 765	75 566
Dettes :								
Autres passifs non courants	23 423	2 306	5 879	31 608	25 697	2 511	7 360	35 568
Fournisseurs	11 000	2 885	4 030	17 915	9 962	2 324	1 047	13 333
Autres dettes	13 409	4 398	918	18 725	13 490	4 181	1 046	18 716
Autres passifs courants	15 330	3 844	8 032	27 206	15 847	4 574	12 190	32 611

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

NOTE IV - CHIFFRE D'AFFAIRES

(En milliers d'Euros)	2016/2017	%	2015/2016	%
Ventes France	160 610	78 %	150 662	78 %
Ventes Export	45 562	22 %	43 089	22 %
TOTAL	206 171	100 %	193 751	100 %

Selon IAS 11 « Contrats de fabrications » :

- Produits des contrats en cours au 31/03/2017 : 8 235 milliers d'Euros.
- Coûts encourus au titre de ces contrats sur l'exercice 2016/2017 : 7 756 milliers d'Euros.
- Montant brut dû par les clients pour les travaux de ces contrats en tant qu'actifs au 31/03/2017 : 2 563 milliers d'Euros.

NOTE V - ACHATS CONSOMMÉS

(En milliers d'Euros)	2016/2017	2015/2016
Marchandises		
(y compris variation de stocks)	(41 170)	(31 551)
Matières premières		
(y compris variation de stocks)	(36 578)	(36 670)
Autres achats et charges externes	(51 891)	(48 433)
Escomptes obtenus	618	563
TOTAL	(129 021)	(116 091)

NOTE VI - FRAIS DE PERSONNEL

(En milliers d'Euros)	2016/2017	2015/2016
Rémunérations	(46 326)	(46 245)
Charges sociales	(16 841)	(16 965)
Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi	1 516	1 527
Participations	(80)	(62)
Indemnités de fin de carrière	(281)	(178)
TOTAL	(62 013)	(61 923)

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), instauré par la Loi de finances rectificative de 2012, est égal à 6 % (7 % à compter du 1^{er} janvier 2017) des rémunérations brutes versées par les sociétés françaises, jusqu'à 2,5 fois le SMIC. Au titre de l'exercice 2016/2017, ce dernier s'élève à 1 516 milliers d'Euros et est présenté en réduction des charges de personnel conformément à la norme IAS 19. Il a notamment permis aux sociétés bénéficiaires de poursuivre ses investissements, d'innover et de maintenir leurs fonds de roulement.

NOTE VII - AUTRES CHARGES DE L'ACTIVITÉ

(En milliers d'Euros)	2016/2017	2015/2016
Concessions de brevets	(145)	(171)
Pertes sur créances irrécouvrables	(530)	(546)
Charges diverses de gestion courante	(60)	(79)
TOTAL	(734)	(796)

NOTE VIII - IMPÔTS ET TAXES

(En milliers d'Euros)	2016/2017	2015/2016
Contribution Économique Territoriale	(1 300)	(1 754)
Impôts fonciers	(879)	(1 010)
Formation professionnelle	(351)	(412)
Taxe d'apprentissage	(213)	(250)
Contribution sociale de solidarité des sociétés	(170)	(175)
Autres taxes	(483)	(436)
TOTAL	(3 396)	(4 037)

NOTE IX - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

(En milliers d'Euros)	2016/2017	2015/2016
Sur immobilisations incorporelles	(376)	(397)
Sur immobilisations corporelles	(7 512)	(8 135)
TOTAL	(7 888)	(8 533)

NOTE X - DOTATIONS/REPRISES DE PROVISIONS

(En milliers d'Euros)	2016/2017	2015/2016
Sur stocks et en-cours	(527)	(455)
Sur comptes clients	(115)	(551)
Pour risques et charges	(349)	(229)
Dotations de l'exercice	(991)	(1 234)
Sur stocks et en-cours	445	256
Sur comptes clients	573	483
Pour risques et charges	270	236
Reprises sur l'exercice	1 288	975
TOTAL	297	(259)

NOTE XI - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(En milliers d'Euros)	2016/2017	2015/2016
Résultat de cessions d'actifs	20	92
Dépréciation de Goodwill	(200)	-
Autres	13	(94)
TOTAL	(167)	(2)

NOTE XII - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(En milliers d'Euros)	2016/2017	2015/2016
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	114	247
Frais financiers sur emprunts	(984)	(1 194)
Frais financiers sur découverts bancaires	(140)	(186)
Autres	(11)	(4)
TOTAL	(1 021)	(1 137)

NOTE XIII - AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(En milliers d'Euros)	2016/2017	2015/2016
Différences de change	(327)	(473)
Autres	-	-
TOTAL	(327)	(473)

NOTE XIV - IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(1) VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

(En milliers d'Euros)	2016/2017	2015/2016
Impôts exigibles	(756)	(1 368)
Impôts différés	385	546
TOTAL	(371)	(822)

(2) RÉCONCILIATION ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE ET LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT CONSOLIDÉ

(En milliers d'Euros)	2016/2017	2015/2016
Charge d'impôt théorique	(706)	(566)
Variation des impôts différés	385	546
Différences permanentes	415	467
Différences temporaires	(133)	(107)
Utilisation des déficits antérieurs	-	-
Effet des différences de taux d'imposition	(18)	118
Effet des sociétés déficitaires	(595)	(1 161)
Autres variations	281	(119)
Charge d'impôt consolidée	(371)	(822)

NOTE XV - RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Néant.

NOTE XVI - INTÉRÊTS MINORITAIRES

(En milliers d'Euros)	2016/2017	2015/2016
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	1	1
S.A. POUJOULAT BELGIQUE	-	-
S.A. POUJOULAT BELUX	4	7
POUJOULAT BV	5	4
POUJOULAT BACA	(72)	(87)
POUJOULAT UK	0	0
S.A.S. EURO ÉNERGIES	22	(43)
S.A.S. BOIS-FACTORY 36	(37)	(65)
S.A.S. BOIS-FACTORY 42	(37)	(48)
S.A.S. BOIS-FACTORY 70	(26)	(29)
CHIME-FLEX	9	(9)
TECHNI-FLEX	16	(16)
S.A.S. MCC2I FRANCE	4	8
DST	28	-
TOTAL	(82)	(277)

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ

NOTE XVII - GOODWILL

(En milliers d'Euros)	31 mars 2017			31 mars 2016		
	Brut	Amort. et pertes de valeurs	Net	Brut	Amort. et pertes de valeurs	Net
S.A. POUJOULAT	14	14	-	14	14	-
S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	349	349	-	349	349	-
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	1 033	1 033	-	1 033	1 033	-
S.A.S. BEIRENS (1)	168	168	-	168	168	-
POUJOULAT UK Ltd	12	12	-	12	12	-
S.A. POUJOULAT BELUX (1)	71	71	-	71	71	-
POUJOULAT Sp. z o.o.	12	12	-	12	12	-
S.A.S. EURO ÉNERGIES	899	-	899	899	-	899
POUJOULAT GmbH	410	200	210	410	-	410
S.A.S. MCC2I FRANCE	362	-	362	362	-	362
S.A.S. BOIS-FACTORY 70	502	-	502	502	-	502
VL STAAL	7 036	-	7 036	7 036	-	7 036
CHIME-FLEX	950	-	950	950	-	950
TECHNI-FLEX	126	-	126	126	-	126
DST	548	-	548	-	-	-
TOTAL	12 493	1 859	10 634	11 945	1 659	10 286

(1) Pour ces deux sociétés, il s'agit d'un reclassement de fonds commerciaux acquis.

Les écarts d'acquisition positifs font l'objet de tests de dépréciation, basés sur des plans d'activité retenus pour chacune des sociétés. Chaque entité juridique représentant une Unité Génératrice de Trésorerie, les écarts d'acquisition ont été testés au niveau de chaque société concernée. Les tests de dépréciation réalisés en mars 2017 pour

déterminer la valeur recouvrable des actifs sont fondés sur la méthode de projection des flux de trésorerie futurs à 5 ans. Les hypothèses retenues pour ces tests sont basées sur des connaissances actuelles et peuvent être revues pour tenir compte de contextes temporaires défavorables, notamment climatiques et économiques.

À ce titre, il a été constaté à la clôture des comptes une dépréciation de 200 milliers d'Euros du goodwill de la filiale allemande POUJOULAT GmbH. Cette dernière a

enregistré sur l'exercice une perte de 502 milliers d'Euros. Des actions sont en cours afin de permettre un retour progressif à l'équilibre de la structure.

NOTE XVIII - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(En milliers d'Euros)</i>	31 mars 2017	31 mars 2016
VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	5 163	4 610
Variation de périmètre	33	20
Acquisitions	492	567
Sorties	(76)	(31)
Effets des variations de change	(2)	(4)
VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	5 610	5 163
AMORTISSEMENTS À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	(3 419)	(3 044)
Variation de périmètre	(33)	(11)
Dotations	(376)	(397)
Sorties	73	31
Effets des variations de change	2	3
AMORTISSEMENTS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(3 753)	(3 419)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	1 743	1 566
Valeur nette à la clôture de l'exercice	1 857	1 743

L'ensemble de ces immobilisations est constitué de logiciels informatiques acquis, ayant une durée d'utilité déterminée. Il n'a été décelé aucun indice susceptible d'indiquer qu'une immobilisation incorporelle a subi une perte de valeur à la clôture de chacun des exercices.

NOTE XIX - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(En milliers d'Euros)</i>	31 mars 2017				31 mars 2016			
	Constr.	Terrains Mat. Ind	Inst. Techniques Autres	TOTAL	Constr.	Terrains Mat. ind	Inst. Techniques Autres	TOTAL
VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	81 291	70 339	7 008	158 638	78 432	69 063	6 766	154 261
Variation de périmètre	-	114	125	239	987	100	105	1 192
Acquisitions	653	1 998	702	3 353	1 887	2 534	566	4 987
Diminutions	(3)	(362)	(452)	(817)	-	(1 290)	(403)	(1 693)
Effets des variations de change	(12)	(7)	(12)	(31)	(15)	(66)	(28)	(109)
VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	81 929	72 083	7 370	161 382	81 291	70 339	7 008	158 638
AMORTISSEMENTS À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	(28 243)	(52 101)	(4 472)	(84 815)	(25 321)	(48 901)	(3 982)	(78 204)
Variation de périmètre	-	(85)	(52)	(137)	(38)	(33)	(11)	(82)
Dotations	(2 857)	(3 919)	(735)	(7 512)	(2 887)	(4 451)	(796)	(8 135)
Sorties	2	352	333	687	-	1 239	304	1 542
Effets des variations de change	21	3	10	34	4	46	14	64
AMORTISSEMENTS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(31 077)	(55 750)	(4 916)	(91 742)	(28 243)	(52 101)	(4 472)	(84 815)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	53 048	18 240	2 536	73 823	53 111	20 162	2 785	76 057
Valeur nette à la clôture de l'exercice	50 852	16 334	2 455	69 640	53 048	18 240	2 536	73 823

Les acquisitions de l'exercice portent essentiellement sur les process industriels et les constructions existantes.

NOTE XX - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

<i>(En milliers d'Euros)</i>	31 mars 2017	31 mars 2016
Actifs financiers	252	216
Créances sur l'État à plus d'un an	3 168	1 855
Autres créances à plus d'un an	358	435
TOTAL	3 778	2 506

NOTE XXI - STOCKS ET EN-COURS

<i>(En milliers d'Euros)</i>	31 mars 2017			31 mars 2016		
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
Matières premières	14 647	(480)	14 167	15 073	(363)	14 709
En-cours de production de biens	4 905	-	4 905	5 033	(1)	5 032
Produits intermédiaires et finis	8 428	(169)	8 259	9 063	(128)	8 935
Marchandises	10 683	(167)	10 516	14 095	(243)	13 852
TOTAL	38 663	(816)	37 847	43 263	(735)	42 528

La diminution globale du stock vient essentiellement des marchandises du segment Bois énergie.

NOTE XXII - CLIENTS

<i>(En milliers d'Euros)</i>	31 mars 2017	31 mars 2016
Clients et comptes rattachés	37 994	34 961
<i>Dont en-cours commandes valorisés à l'avancement</i>	2 413	2 602
Provisions	(768)	(1 259)
TOTAL	37 226	33 702

NOTE XXIII - AUTRES CRÉANCES

<i>(En milliers d'Euros)</i>	31 mars 2017	31 mars 2016
Personnel et organismes sociaux	179	202
Créances fiscales	4 016	3 046
Créances diverses	616	1 576
Charges constatées d'avance	1 753	1 782
TOTAL	6 563	6 607

NOTE XXIV - AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>(En milliers d'Euros)</i>	31 mars 2017	31 mars 2016
Actifs financiers à moins d'un an	27	46
TOTAL	27	46

NOTE XXVII - PROVISIONS

<i>(En milliers d'Euros)</i>	Engagements de retraite	Litiges	Autres	TOTAL
À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE 2016/2017	4 346	503	28	4 877
Augmentation	399	330	20	750
Reprise des montants utilisés	(117)	(140)	(22)	(279)
Reprise des montants non utilisés	-	(107)	-	(107)
Variation de périmètre et écarts actuariels	-	-	-	-
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016/2017	4 628	586	26	5 241

NOTE XXV - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

<i>(En milliers d'Euros)</i>	31 mars 2017	31 mars 2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie (ACTIF)	15 669	16 987
Trésorerie et équivalents de trésorerie (PASSIF)	(18 655)	(23 293)
Trésorerie nette /tableau des flux de trésorerie	(2 986)	(6 306)

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ

NOTE XXVI - CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(1) DÉTAIL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE

<i>(En milliers d'Euros)</i>	31 mars 2017	31 mars 2016
Capital de POUJOLAT S.A.	12 000	12 000
Réserve légale de POUJOLAT S.A.	1 200	1 200
Titres d'auto-contrôle	-	-
Autres réserves et résultats sociaux de POUJOLAT S.A.	53 432	51 205
Autres réserves et résultats consolidés	15 095	17 497
Réserves de conversion	122	80
TOTAL	81 849	81 982

Le capital social est constitué de 1 959 000 actions, émises et entièrement libérées, au nominal de 6,13 Euros.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE :*(En milliers d'Euros)*

	Brut	Impôt différé	Net
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2014/2015	3 775	(1 259)	2 516
Augmentations imputées au compte de résultat	377	(125)	252
Diminutions imputées au compte de résultat	(200)	67	(133)
Écarts actuariels	355	(118)	237
Variation de périmètre	39	(11)	28
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2015/2016	4 346	(1 446)	2 900
Augmentations imputées au compte de résultat	399	(133)	266
Diminutions imputées au compte de résultat	(117)	39	(78)
Écarts actuariels	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016/2017	4 628	(1 540)	3 088

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont évaluées conformément aux dispositions de la Convention Collective de la Métallurgie.

L'estimation de l'engagement prend en compte les modalités et hypothèses suivantes :

- Méthode de calcul utilisée : unités de crédit projetées
- Mode d'acquisition : prorata temporis
- Personnel concerné : ensemble des salariés
- Âge de départ à la retraite : 65 ans (inchangé par rapport au 31 mars 2016)
- Taux d'actualisation : 1,00 % y compris inflation (inchangé par rapport au 31 mars 2016)
- Taux de progression des salaires : 2 % (inchangé par rapport au 31 mars 2016)
- Taux moyen de charges sociales : 40 % (inchangé par rapport au 31 mars 2016)
- Table de mortalité : table TF00-02 (inchangé par rapport au 31 mars 2016).

Elles sont inscrites au passif des états financiers consolidés et figurent dans la rubrique « Provisions » pour leur montant brut.

SENSIBILITÉ DES ENGAGEMENTS

Des tests de sensibilité ont été effectués sur l'engagement des IFC du Groupe. Les simulations ont consisté à faire varier d'un demi-point, à la hausse ou à la baisse du paramètre essentiel des calculs : le taux d'actualisation. Les impacts sont présentés ci-dessous, après prise en compte de la fiscalité différée.

<i>(En milliers d'Euros)</i>	0,50 %	1 %	1,50 %
Engagement brut au 31/03/2017	5 048 K€	4 628 K€	4 253 K€
Sensibilité	+ 9,1 %		- 8,1 %

NOTE XXVIII – ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

<i>(En milliers d'Euros)</i>	31 mars 2017					31 mars 2016				
	Ouverture exercice	Augmentation	Diminution	Incidence capitaux propres (*)	Clôture exercice	Ouverture exercice	Augmentation	Diminution	Incidence capitaux propres	Clôture exercice
Passifs d'impôts différés	1 402	170	-	7	1 579	1 734	-	(546)	215	1 402
Actifs d'impôts différés	-	(555)	-	-	(555)	-	-	-	-	-
TOTAL NET	1 402	(385)	-	7	1 024	1 734	-	(546)	215	1 402

(*) Correspond à des écarts de conversion.

NOTE XXIX - AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(En milliers d'Euros)	31 mars 2017	31 mars 2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 848	33 628
Emprunts et dettes financières divers	52	82
Produits constatés d'avance à plus d'un an	825	975
Autres dettes	883	883
TOTAL	31 608	35 568

Certains contrats d'emprunts souscrits font l'objet de covenants bancaires. Ces derniers portent notamment sur des ratios relatifs à la quote-part d'endettement moyen terme comparée aux fonds propres. Les équilibres de bilan actuels respectent nos obligations au regard des dits covenants.

Les échéances des autres passifs non courants, de 1 à 5 ans : 22 510 milliers d'Euros et + de 5 ans : 9 098 milliers d'Euros. La ligne « autres dettes » correspond à des engagements financiers pris pour des acquisitions de titres.

NOTE XXX - FOURNISSEURS

(En milliers d'Euros)	31 mars 2017	31 mars 2016
Fournisseurs et comptes rattachés	17 915	13 333
TOTAL	17 915	13 333

NOTE XXXI - AUTRES DETTES

(En milliers d'Euros)	31 mars 2017	31 mars 2016
Dettes fiscales et sociales	15 432	15 976
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	498	391
Produits constatés d'avance	806	641
Dettes diverses	1 989	1 709
TOTAL	18 725	18 716

NOTE XXXII - AUTRES PASSIFS COURANTS

(En milliers d'Euros)	31 mars 2017	31 mars 2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
• <i>Emprunt à moins d'un an</i>	8 406	9 250
• <i>Découvert bancaire</i>	18 655	23 293
Dettes financières diverses à moins d'un an	145	68
TOTAL	27 206	32 611

AUTRES INFORMATIONS

NOTE XXXIII - GESTION DES RISQUES

De par ses activités, le Groupe est exposé à différents types de risques tels que des risques d'approvisionnements, des risques de liquidités et de crédit.

Une vigilance particulière est apportée sur la sécurisation des approvisionnements matières et produits négociés nécessaires aux différentes activités de production ou de distribution du Groupe.

La Société mère dispose notamment d'une cellule d'achat « Groupe ». Cette dernière permet de traiter des volumes permettant une meilleure fixation des prix, un suivi plus strict de la qualité des produits achetés, tout en surveillant particulièrement la solidité financière des contractants.

Le poste client fait l'objet d'une attention permanente et personnalisée. Les créances sont sécurisées par une assurance-crédit. Le niveau de risque est ainsi très faible.

Afin de mieux répartir ses risques de financement, le Groupe travaille sur des sources de financement diversifiées et compte plus de vingt partenaires bancaires actifs. Au 31 mars 2017, 65 millions d'Euros de lignes court terme étaient disponibles.

Le recours au financement moyen terme s'opère sur des durées comprises entre 5 et 12 ans, en privilégiant la négociation sur des taux fixes.

La part de l'endettement net à taux fixe sur le total de la dette d'emprunt représentait 98 % au 31 mars 2017.

Le Groupe a souscrit des polices d'assurance couvrant aussi bien les risques matériels que les pertes d'exploitation et la responsabilité civile.

NOTE XXXIV - PASSIFS ÉVENTUELS

Selon la norme IAS 37, lorsque le montant d'une obligation potentielle, résultant d'événements passés, ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante, aucune provision n'est constituée.

(1) CONTENTIEUX SOCIAL

Des contentieux sociaux existants à la fin de l'exercice ont fait l'objet de provisions et figurent pour un montant global de 252 milliers d'Euros.

NOTE XXXV - ENGAGEMENTS HORS BILAN

(En milliers d'Euros)

Dettes garanties par des sûretés réelles.....	13 672
Engagements au titre des contrats de location	2 576
Dont : à moins d'un an.....	1 300
à plus d'un an	1 276
Cautions données.....	682
Dont : à moins d'un an.....	440
à plus d'un an	242
Cautions reçues.....	1 157

NOTE XXXVI - EFFECTIF AU 31/03/17 DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Employés et cadres.....	480
Ouvriers	792
Représentants.....	102
TOTAL.....	1 374

NOTE XXXVII - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

AVEC LES SOCIÉTÉS LIÉES NON CONSOLIDÉES

La société SOPREG, Holding d'animation et actionnaire de POUJOLAT à hauteur de 47,3 %, fournit des prestations d'assistance de gestion et refacture des frais à différentes entités du Groupe.

(En milliers d'Euros)	2016/2017	2015/2016
Prestations facturées par SOPREG	347	348
Compte fournisseurs et autres dettes	35	35

La société STAGE fournit des prestations de services en communication et refacture des frais.

(En milliers d'Euros)	2016/2017	2015/2016
Prestations facturées par STAGE	309	311
Compte fournisseurs et autres dettes	3	34

AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Pour la période allant du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, les membres du Directoire et du Conseil de surveillance ont perçu une rémunération globale de :

Organe de Surveillance	118
Organe de Direction	662

Elle comprend les avantages du personnel à court terme, ainsi que les avantages non monétaires. Outre les avantages à court terme, la rémunération des dirigeants ne concerne pas les autres catégories prévues par l'IAS 24 révisée.

NOTE XXXVIII - FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement concernant les projets du Groupe sont pris en charge sur l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Pour l'exercice clos le 31 mars 2017, elles s'élèvent à 1 065 milliers d'Euros.

NOTE XXXIX - INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

La Société est soumise à un contrôle rigoureux de ses installations industrielles qui aboutit à la délivrance d'une autorisation d'exploiter. L'activité de la Société génère de faibles impacts sur l'environnement et toutes les mesures sont prises afin d'en assurer une préservation optimale. Au titre de l'exercice 2016/2017, les dépenses ci-contre ont été engagées :

(En milliers d'Euros)	Charges	Dépenses capitalisées	TOTAL
Enlèvement et retraitement des déchets	200	-	200
Analyses sur les rejets d'eau, atmosphériques et bruits	17	-	17
Enlèvement et retraitement des eaux et hydrocarbures	15	-	15
Participation aux éco-labels	2	-	2
Audit de renouvellement de certification selon ISO 14001	-	-	-
TOTAL	234	-	234

L'exploitation actuelle des installations n'ayant pas d'impact significatif sur l'environnement ; aucun sinistre n'étant survenu, il n'a pas été constaté de passif environnemental.

NOTE XL – INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES CONTRÔLEURS LÉGAUX
(ART L820-3)

<i>(En milliers d'Euros)</i>	GROUPE Y AUDIT		ACCIOR CONSULTANTS	
	2016/2017	2015/2016	2016/2017	2015/2016
ÉMETTEUR :				
Examen des comptes	61	60	58	56
Autres diligences, prestations	11	4	-	-
FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT :				
Examen des comptes	138	137	-	-
Autres diligences, prestations	-	2	-	-
TOTAL	210	202	58	56

<i>(En milliers d'Euros)</i>	LOHR & COMPANY (D)		Chris Collins HAYNES (UK)	
	2016/2017	2015/2016	2016/2017	2015/2016
FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT :				
Examen des comptes	10	12	17	19
Autres diligences, prestations	-	-	-	-
TOTAL	10	12	17	19

<i>(En milliers d'Euros)</i>	ERNST & YOUNG (B + DK)		IDAG (Suisse)	AMON (Suisse)
	2016/2017	2015/2016	2016/2017	2015/2016
FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT :				
Examen des comptes	35	29	9	5
Autres diligences, prestations	-	-	-	-
TOTAL	35	29	9	5

NOTE XLI - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS
À LA CLÔTURE

Aucun événement important n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice.